

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PRÉFECTURE RECENSE LES PROPOSITIONS D'ACCUEIL DE FAMILLES UKRAINIENNES DANS L'AISNE PAR L'INTERMÉDIAIRE DES ÉLUS LOCAUX

Laon, le 02 mars 2022

Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne a transmis hier aux élus du département un courrier par lequel le ministre de l'Intérieur, la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la ministre déléguée en charge de la citoyenneté, la ministre déléguée au logement et le secrétaire d'État en charge de la ruralité sollicitent les élus afin qu'ils fassent connaître au préfet les solutions ou initiatives possibles en termes d'accueil des Ukrainiens.

Ainsi, les initiatives des collectivités comme des particuliers souhaitant participer à l'élan de solidarité seront recensées par les services de la préfecture.

Dès lors, afin d'organiser l'orientation vers un hébergement des personnes déplacées de l'Ukraine susceptibles d'être accueillies dans l'Aisne, il importe de mettre en place un guichet qui permet de recenser les offres de prise en charge globale (hébergement, fluides, nourriture, ...) provenant des collectivités territoriales et des particuliers.

A cet effet, une adresse mail dédiée est mise en place par la préfecture :

ddets-accueil-ukraine@aisne.gouv.fr

Toutes les initiatives individuelles devront également être communiquées au maire de la commune.

Le préfet salue par avance la mobilisation des axonais portée par un élan de cœur et un esprit de solidarité envers les déplacés d'Ukraine fuyant les conflits.







Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr